

# La lettre de

# PARLY



**BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DES COPROPRIETAIRES ET RESIDENTS**

## ATMOSPHERE...

*Aujourd'hui plus qu'hier, semble s'élever, ici et là dans Parly 2, la plainte des regrets du passé...*

*Regrets de ne plus trouver dans les résidences, l'atmosphère des premières années, de la fin des années 60 ou du début des années 70...*

*Cette atmosphère d'exception créée autant par les nouveaux arrivants que par la naissance d'un nouveau cadre de vie sans équivalence.*

*D'ici à dire que Parly 2 n'est plus ce qu'il était, il n'y a qu'un pas.*

*A ne pas franchir.*

*Car si Parly 2 a évolué à l'image de la société, l'atmosphère y est toujours plus que conviviale, chaleureuse et attirante pour beaucoup...*

*Il suffit de mieux regarder...*

*(Suite page 2)*



## CREER, ANTICIPER...



Ces trois années de mandat au Conseil Principal ont été placées sous le signe des transformations en douceur malgré des vents contraires parfois très puissants.

La conjoncture économique a radicalement modifié les comportements. C'est ainsi que la copropriété a évolué dans l'orientation de son budget

vers une gestion de plus en plus rigoureuse, une analyse de plus en plus poussée vers des économies à réaliser.

Pas de projet grandiose mais un examen attentif des dépenses de fonctionnement, des investissements à réaliser en recherchant l'équilibre qualité/coût.

Tous les contrats sont examinés à la loupe par les Commissions Techniques et Finances en appui du Conseil Principal et du Syndic. Cela concerne aussi bien

le chauffage et l'eau chaude que l'entretien des façades, des ascenseurs...

La modernisation de l'outil informatique n'empêche pas de profiter des orientations du marché vers une diminution des tarifs.

C'est de cette façon que Parly 2 n'a pas cédé à la tentation de réduire les charges par un report des travaux nécessaires au bon entretien de son patrimoine.

Pendant plus un an, il a fallu se couler dans le moule imposé par la Direction Générale des Impôts. Celle-ci a apprécié l'ampleur de la mobilisation des différentes énergies, cristallisées particulièrement autour de la Commission Avenir de Parly 2, ce qui a permis d'aboutir à la solution actuelle : un Syndic Professionnel que nous connaissons bien et qui a préservé la structure de gestion à laquelle la copropriété est attachée mais plus modernisée, tournée davantage encore vers les copropriétaires traités comme des clients privilégiés.

*(Suite page 2)*

## CREER, ANTICIPER (Suite)

**D**’ailleurs, l’Assemblée Générale de juin 1994 a entériné le choix pour les trois années à venir avant que celui-ci ne soit confirmé par chaque Syndicat Secondaire aux Assemblées d’automne.

Actuellement les chantiers en cours portent sur les contrats à moyen/long terme qui permettent de lisser les dépenses. C’est déjà le cas pour les façades, mais lorsqu’il s’agit des terrasses, cela atténue considérablement la brutalité d’une dépense forte si elle est réglée sur un seul exercice.

Ces types de contrat rendent possible l’entretien puis les remises en état assorties des garanties correspondantes.

Pourquoi ne pas aller plus loin ? Les allées piétonnières, le matériel d’éclairage extérieur, les canalisations d’eaux usées,

le nettoyage des abords de Parly 2, le tri sélectif des déchets, la réfection des antennes collectives, Parly 2 est une réussite exceptionnelle qui conserve à 25 ans toute sa vitalité.

Tous ceux qui contribuent à en assurer le développement considèrent que la meilleure gestion passe par des économies d’échelle mais aussi par la créativité.

C’est cette créativité qui permet de diriger et surtout d’anticiper. Il est souhaitable que les structures de la copropriété se renforcent des compétences de ceux qui acceptent d’apporter leur pierre à ce mouvement.

**Michel PRADAUD**

**Président du Conseil Principal**

## ... ATMOSPHERE

Il est compréhensible que, comme nombre de leurs contemporains, les Parlysiens ressentent parfois un brin de nostalgie à l’évocation du passé.

Ceux qui se souviennent versent parfois une larme en se rappelant les premières années de Parly 2, des années pionnières.

Ils regrettent ce formidable élan qui projeta alors les uns vers les autres, tous ces nouveaux Parlysiens poussés par le même dénominateur commun : l’attrait d’un nouveau type d’habitat, la ville à la campagne, le nouvel art de vivre...

Ils regrettent cette communication immédiate et naturelle. Ils se souviennent des rencontres simples et instantanées, des fêtes chez les uns, chez les autres... D’une atmosphère “à tout casser”.

Ils se rappellent avec émotion les pieds dans la boue des chantiers pour aller faire les courses... Puis l’ouverture tant attendue du Centre Commercial, nouvel Eldorado fait de lumière et d’enseignes... Pratiquement rien que pour eux ! C’était une atmosphère pétillante... Celle de la découverte.

Mais 25 ans après, n’en déplaise aux nostalgiques, Parly 2 vaut toujours la découverte.

Pas uniquement à cause de son cadre si bien entretenu et amélioré d’année en année. Surtout du fait de l’atmosphère qui y règne aujourd’hui.

Une atmosphère peut-être moins perceptible en surface, mais plus dense et plus profonde pour qui se donne la peine de s’arrêter un instant.

La convivialité et la solidarité sont toujours là et de manière bien visible : connaissez-vous beaucoup de villages

ou de villes où les nouveaux arrivants sont accueillis par une visite des représentants élus des habitants pour les connaître et les informer ? A Parly 2, cela se fait dans de nombreuses résidences.

Les Parlysiens se sont en effet installés, ils se sont organisés ensemble et de nombreux actes de la vie quotidienne les réunissent et les lient, de la gestion de leur habitat aux rencontres dans les squares.

Sans parler de la vitalité des multiples associations locales... Et des fêtes qui ont toujours lieu chez les uns, chez les autres, plus discrètes peut-être, mais toujours aussi réussies.

Il n’y a qu’à voir l’ambiance des tournois amicaux de tennis ou l’atmosphère des voyages et des excursions que les Parlysiens font ensemble.

Sans compter le plus précieux : les multiples amitiés indéfectibles qui se sont nouées avec le temps dans les résidences ou d’une résidence à l’autre.

Et, encore l’assistance permanente d’une gérance locale qui fait tous les efforts possibles pour être quotidiennement à l’écoute des Parlysiens.

Tous ces liens tissés sont la trame de l’atmosphère privilégiée de Parly 2.

Le reste, les tensions ponctuelles, les indifférences momentanées, les incompréhensions individuelles -Personne n’est parfait, même à Parly 2- ne sont que le reflet très atténué d’une société en crise : Parly 2 n’est pas totalement imperméable, mais reste très protégé.

Car si cela n’était pas le cas, les jeunes, nos enfants, Mesdames et Messieurs les pionniers, ne reviendraient pas.

Or, ils sont nombreux à avoir grandi avec nous dans nos squares, puis être partis pour tenter l’expérience d’un autre lieu, d’un autre habitat et enfin être revenus s’installer à Parly 2. Probablement à cause d’une atmosphère qu’ils n’ont pas retrouvée ailleurs... Et qui persiste dans nos résidences...

Eux, comme nous, Chesnaysiens ou Rocquencourtois, ne disent d’ailleurs pas “J’habite au Chesnay ou à Rocquencourt”. Il disent “J’habite Parly 2”.

Cette fierté, ce sentiment d’appropriation, sont la meilleure preuve d’un confort, d’un bien-être qui ne pourraient exister sans une atmosphère favorable et chaleureuse...

Elle est là, bien là, autour de nous. A nous d’en profiter et de la perpétuer. Elle dépend aussi de chacun de nous.



**Jean-Pierre BARRERE**

## ASSEMBLEES : UNE PARTICIPATION TROP FAIBLE



Les Assemblées se sont tenues comme prévu le 15 juin 1994.

Les améliorations apportées à l'organisation de l'émargement se sont avérées efficaces et ont permis de commencer l'Assemblée de Copropriété à 20 heures 45. Dès 20 heures, un diaporama sur Parly 2, l'Association pour l'Animation de Parly 2 et le Club Ars, préparé par la commission "Communication" du Conseil Principal, a agrémenté l'attente des copropriétaires ayant déjà émargé.

La participation à l'Assemblée de Copropriété avec 53,60 % des copropriétaires présents ou représentés a été légèrement inférieure à celle des années précédentes (59,17 % en 1993) et la neuvième résolution, concernant l'étude deman-

dée par la SAFIH sur les conditions de raccordement à la chaufferie de Parly 2 de la clinique, n'a pu être votée faute de quorum.

L'Assemblée a pu délibérer sur les 8 autres résolutions : 7 ont été adoptées avec de fortes majorités, la huitième, a été repoussée. Le débat engagé à cette occasion a montré que les copropriétaires sont sensibilisés par les problèmes de sécurité et par la circulation autour du Centre Commercial, rue de Noailles, et dans

les rues voisines, en particulier la rue Martignac, mais ils estiment que la mise en place de ralentisseurs n'est pas la solution à retenir. Ce dossier reste à l'étude.

A l'issue de l'Assemblée de Copropriété, la S.A.I.C. le Chesnay-Trianon a tenu son Assemblée.

Il est regrettable que la faible participation des actionnaires n'a pas permis d'atteindre le quorum nécessaire pour délibérer sur la quatrième résolution concernant la mise à jour technique des statuts de la société.

Toutes les autres résolutions ont été adoptées et en particulier l'Assemblée a renouvelé le mandat de Messieurs J.N. SUET et G. BERTRAND et a nommé J. STEIB Président de la résidence Passy, administrateur en remplacement de G. MERCIER, démissionnaire du fait de ses fonctions de syndic.

L'Assemblée a aussi autorisé la mise en vente publique des actions de deux actionnaires débiteurs. Gérard YOU

### Parly 2 et l'Union Syndicale des Grandes Copropriétés : UN PREMIER SUCCES

*Dans le numéro 23 de la Lettre de Parly 2, nous vous faisons part de nos efforts pour faire évoluer la loi sur la copropriété et, en particulier, l'Article 26 concernant les travaux d'amélioration. A l'initiative de l'U.S.G.C. dont Parly 2 est le moteur, Paul-Louis TENAILLON copropriétaire et député des Yvelines, avait déposé une proposition de loi dans ce sens et c'est avec une grande satisfaction que nous avons appris qu'elle avait été reprise dans la loi sur l'Habitat promulguée le 21 juillet 1994.*

*Ainsi, il devrait être possible à l'avenir de voter, sur seconde convocation et à la majorité des deux tiers des présents et représentés, les décisions relevant de l'Article 26 qui n'auraient pu être votées, faute de participation au cours d'une Assemblée.*

*Ce succès encourageant nous incite à poursuivre notre action et, dès le mois d'octobre, nous allons nous réunir pour définir un nouvel objectif.*

Gilles MERCIER  
Président de l'U.S.G.C.

## DES ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉNERGIE TECHNIQUE POUR LE CHAUFFAGE URBAIN OU LES BESOINS INDUSTRIELS

• GESTION TECHNIQUE ET THERMIQUE D'IMMEUBLES :

Chauffage et climatisation, conditionnement d'air, installations électriques HT et BT, ascenseurs et appareils élévateurs, groupes électrogènes, automatismes et systèmes, prestations tout corps d'état, géothermie.

AGENCE RÉGION PARIS-SUD  
381, av. du Général de Gaulle  
92140 Clamart  
Tél. 46 32 21 21

AGENCE ILE-DE-FRANCE  
Carrefour du Tapis-Vert  
92365 Meudon-la-Forêt Cédex  
Tél. : (1) 46.31.09.24



AGENCE PARIS  
7, boulevard Ney 75018 Paris  
Tél. (1) 42 38 81 12

AGENCE RÉGION PARIS NORD  
1, rue Ambroise Croizat - Zone industrielle  
95100 Argenteuil  
Tél. (1) 39 82 09 62

46, rue Letort - 78883 PARIS Cédex 18 - Tél. (1) 49 25 45 00 - Tél. 290 669 F - Télécopie (1) 49 25 45 45

## DESSINE MOI UN SYNDIC...

**L'**Assemblée Générale du 15 juin a renouvelé pour trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995, le mandat de la Société des Centres Commerciaux - Département des Grands Ensembles Immobiliers, en tant que Syndic du Syndicat Principal de Parly 2.

Au cours de l'automne 1994, les Syndicats Secondaires auront, lors de leurs Assemblées spéciales, à confirmer le mandat de 3 ans de la S.C.C. en tant que Syndic de leur résidence.

Il est utile de rappeler le rôle dévolu à chacun par la loi sur la copropriété :

- Les Assemblées Générales seules, ont le pouvoir de décision.
- Les Conseils de Copropriété sont des organismes consultatifs bénévoles sans personnalité juridique propre, destinés à contrôler, en continu, l'action du Syndic.
- Le Syndic est seul, devant la loi, responsable de la gestion et de l'application des décisions des Assemblées.

*Son rôle est donc essentiel*

Mais pour être plus précis, quelles sont ses fonctions ?

A ce sujet, les textes sont clairs. Selon eux, le Syndic :

- Est responsable de la bonne exécution des décisions du Syndicat prises en Assemblées Générales des Copropriétaires.
- Assure le secrétariat du Syndicat, c'est-à-dire qu'il détient la liste des copropriétaires qu'il met à jour à chaque vente ou cession d'actions (Parly 2). Il est le conservateur des archives de la copropriété (le règlement de copropriété, l'état descriptif des lots, les contrats et conventions, les procès verbaux des Assemblées, etc.)
- Est chargé de la gestion financière du Syndicat : il propose le budget, tient la comptabilité et le compte bancaire ouvert au nom du Syndicat, recouvre les charges et règle les dépenses.
- Est chargé d'assurer l'exécution des dispositions du règlement de copropriété mais ses pouvoirs sont limités et il ne peut aller en justice qu'après avoir reçu un mandat

exprès de l'Assemblée des Copropriétaires.

- Assure la direction du personnel employé par la Copropriété : l'Assemblée décide du nombre et la qualification du personnel et le Syndic embauche, congédie le personnel et fixe les conditions de travail.

En d'autres termes, la loi et les décisions des Assemblées lui donnent pouvoir et responsabilité pour assurer sa mission.

Il doit donc être techniquement compétent, bon gestionnaire économique, coordinateur, animateur...

Il doit aussi être capable de "coller"



aux réalités de la copropriété qui lui a été confiée. Pour être plus efficace encore...

En effet, la logique de l'analyse des rôles tels que définis par les textes implique que le contrôle du Syndic par les Conseils Syndicaux ne peut se faire que de deux manières :

- ▷ A posteriori, par la préparation de vote sanctions -positifs ou négatifs- en Assemblée Générale.
- ▷ A priori, par une coopération permanente et équilibrée.

Et tout le monde sait qu'à Parly 2, depuis la naissance de la structure de copropriété, c'est la seconde solution qui a été choisie. Définitivement.

Elle implique pour le Syndic, autant que pour les Conseils Syndicaux, des obligations de devoirs et des qualités particulières :

- Le Syndic, tout en se maintenant en mesure d'assurer ses responsabilités juridiques, doit s'ouvrir à la coopération permanente avec les conseils, accepter leurs recommandations autant que faire se peut, accompagner leurs propositions et leurs ini-

tiatives dans l'intérêt de la copropriété, faire de son mieux pour les rendre applicables...

- Les Conseils de Copropriété, tout en maintenant la force de proposition et de création bien connue à Parly 2, doivent savoir reconnaître et accepter les responsabilités légales du Syndic et les limites qui peuvent en découler.

Il s'agit donc d'organiser une coopération permanente et équilibrée entre deux organisations adultes, une coopération franche, sans double langage, avec pour seul objectif l'intérêt général. Une coopération telle que le succès de l'un sera le succès de l'autre... Donc celui de la copropriété.

Toute autre approche, toute lutte pour le pouvoir, de la part de l'une ou de l'autre de ces deux organisations, au nom de ses responsabilités juridiques de la part du Syndic, ou d'un certain "clientélisme" de la part des Conseils Syndicaux, serait à terme vouée à l'échec car contraire à l'intérêt de la copropriété.

Pour Parly 2 cet équilibre positif et dynamique constitue une des grandes forces de la copropriété. C'est le devoir de tous les élus, le Syndic, ses représentants et les délégués des conseils de la protéger en se consacrant à la recherche du consensus positif, dans l'intérêt de tous et non d'une entité ou d'une autre.

Le Comité de direction, associant représentants du Syndic et du Conseil Principal, a été fondé en 1994 pour formaliser cette démarche. Encore faut-il que dans l'organisation de cette symbiose, chacun connaisse et respecte les rôles définis. La clairvoyance et la performance des responsables passe par une bonne application des règles légales et coutumières.

Si ce n'était plus le cas, ce serait à l'Assemblée Générale souveraine, qui choisit le Syndic autant que les délégués aux Conseils Syndicaux, qu'il faudrait dire :

*"Dessine moi un Syndic"...*

Ou

*"Dessine moi un Conseil Syndical"...*

Jean-Pierre BARRERE  
Président d'Honneur de Parly 2

## "COMMENT SE PORTENT NOS FINANCES ?"

**A** mi-parcours, la gestion financière de la copropriété de Parly 2, dont le budget 1994 atteint 107.478.000,00 Frs, se présente favorablement.

Le contrôle budgétaire au 30 juin 1994, pour l'ensemble du Syndicat Principal et des Syndicats Secondaires, sur le plan de la gestion courante, signale une progression des dépenses de 1,83 % sur le réalisé au 30 juin 1993, et une éco-

nomie de 8,97 % sur le budget du premier semestre 1994.

Il est certes possible que le réalisé au 31 décembre 1994 ne dégage pas un écart positif aussi important, car il y a, comme toujours, des décalages de facturation ou de règlement d'un semestre sur l'autre.

C'est le cas des postes relatifs à certains contrats d'entretien (façades, toitures, égouts) ou aux travaux de piscine. Mais l'écart est tel aujourd'hui qu'il mérite d'être souligné.

L'économie repose d'abord sur le chauffage. Un hiver clément, et les effets de la nouvelle régulation expliquent une économie de 8,9 % sur l'ensemble des postes de la famille chauffage, par rapport au budget du premier semestre 1994.

Aux conditions climatiques s'ajoutent l'exigence d'une gestion rigoureuse et le souci permanent d'une maîtrise de nos charges. Jacques VIALLA

### PROCEDURES...

La Cour de Cassation a cassé le jugement du 16 janvier 1992 de la Cour d'Appel de Versailles, qui, suite à une action des époux MARCHESSEAU, avait annulé l'Assemblée de 1988 de la résidence PASSY. La Cour d'Appel de Paris a été désignée comme Cour de renvoi.

### PLANNING DES ASSEMBLEES SPECIALES 1994

OCTOBRE				
ASSEMBLEE	RESIDENCE	SALLE	RESIDENCE	SALLE
Jeudi 20	DAUPHINE	C.S.P.		
NOVEMBRE				
Mardi 8	ST AUGUSTIN	C.S.P.		
Mercredi 9	CHAILLOT	C. Culturel	RIVOLI	C. M. L. King
Mardi 15	GEORGE V	C.S.P.	ORSAY	C. Culturel
Mercredi 16	LONGCHAMP	C.S.P.	MONCEAU	C. M. L. King
Jeudi 17	LOUVRE	Salle MALRAUX	BRETEUIL	C.S.P.
	ST GERMAIN	Piscine NEUILLY		
Mardi 22	ODEON	C.S.P.	PASSY	Salle MALRAUX
			FOCH	Piscine FOCH
Mercredi 23	PRE CATELAN	C.S.P.	ST CLOUD	Piscine FOCH
Jeudi 24	ST MICHEL	C.S.P.	SOLFERINO	C. Culturel
			ST JAMES	C. M. L. King
Lundi 28	PALAIS ROYAL	Piscine FOCH		
Mardi 29	GABRIEL	Salle MALRAUX	TROCADERO	C. Culturel
	ORANGERIE	C.S.P.		
DECEMBRE				
Jeudi 1	IENA	C. M. L. King	VARENNE	Piscine
	OPERA	C.S.P.		
Mardi 6	CONCORDE	C.S.P.	NEUILLY	Piscine NEUILLY
			LA MUETTE	C. Sports Loisirs
Mercredi 7	ST HONORE	C.S.P.	AUTEUIL	C. Culturel
Jeudi 8	BAGATELLE	C.S.P.	MAILLOT	C. Culturel
Lundi 12	TUILERIES	C. Culturel	ETOILE	C.S.P.



**BANQUE PARISIENNE DE CREDIT**

**DANS UNE BANQUE MOYENNE  
LES CLIENTS SONT PLUS  
GRANDS**



Agence PARLY 2 - Centre Commercial PARLY 2 - 78150 LE CHESNAY - Tél. : 39.54.20.38

## Le Centre Commercial a 25 ans **LA FLEUR DE L'ÂGE...**

Pour être l'un des tout premiers créés en France, le Centre Commercial de Parly 2 est assurément le plus renommé. Et, somme toute, le plus jeune aussi. A 25 ans - **la fleur de l'âge** - cet ensemble de deux cents magasins qui proposait d'emblée les griffes les plus prestigieuses présente aujourd'hui les enseignes les



plus modernes. Il constitue ainsi pour des Parlysiens toujours soucieux du prestige de leur environnement une heureuse valorisation de leur patrimoine en même temps qu'une incontestable amélioration de leur confort de vie.

Parvenu au quart de siècle le 4 novembre prochain, le Centre Commercial entend célébrer cet anniversaire avec la complicité de sa clientèle, autour de cette notion de "force tranquille" qui fait désormais sa réputation. Loin des paillettes et du strass, son Directeur, Jean-Marie MENU, affiche des ambitions délibérément mesurées : *"Quand la clientèle entend le mot anniversaire, elle pense aussitôt prix ou promotions..."*.

L'image du Centre autant que le climat du moment invitant à la réserve, il n'est pas envisagé aujourd'hui plus qu'hier de faire rimer fête avec foire... Du coup, en plus d'opérations ponctuelles, seul un jeu trafic avec distribution de cartes gagnantes ou... perdantes est inscrit au programme des festivités. Et pour le "standing", la cuvée spéciale Parly 2 d'un champagne millésimé sera mise en vente au salon

des gourmets prévu à cette date. Quant à la question d'un éventuel "traitement de faveur" pour les Parlysiens, le Directeur rappelle qu'il s'agit là d'un vieux souhait du Conseil Principal et qu'un moyen original de récompenser les acheteurs les plus fidèles est toujours à l'étude. Ce qui ne serait que justice... Car dans leur immense majo-

rité, les Parlysiens sont des plus attachés à leur Centre.

*"On peut d'ailleurs dire que la clientèle s'est approprié Parly 2"* reconnaît M. MENU. *"La preuve ? Chaque fois que l'on touche au mail, elle considère que l'on attende un peu à son bien... Elle regarde de très près ce qui se passe et réagit à chaque décision... Parly 2 a l'image d'un Centre un peu cocon, un peu à l'ancienne. Les gens n'ont pas vraiment envie de voir arriver des nouveautés. Ils sont plutôt traditionnels."*

D'où le danger d'un changement permanent qui ne pourrait que bousculer des habitudes. Il convient pourtant d'évoluer. Sans vraiment envisager d'extension nouvelle, M. MENU évoque ainsi un nouvel aménagement des espaces intérieurs, notamment en vue d'améliorer la circulation piétonne. Quant au problème crucial du stationnement automobile, il ne peut être abordé, sinon réglé que par la création de places de parkings. Là encore, diverses solutions sont envisagées, qui verront sans doute le jour avant... vingt-cinq ans.

Jean-François PEUMERY

### **Une clientèle "très par-ti-cu-liè-re"**

(Extrait de "La Lettre du B.H.V.")

Soucieuse de la qualité, exigeante quant à l'accueil, attentive aux prix : la clientèle de Parly 2 a "tous les défauts". Accessoirement, elle est plutôt aisée... C'est connu, à Parly 2, la clientèle est "très par-ti-cu-liè-re". Telle vendeuse vous en dirait même plus, traduisant le fond de sa pensée si, professionnelle jusqu'au bout, elle ne se contentait d'un philosophe "de toute façon, le client est roi"...

Particulière, la clientèle de Parly 2 ? Pas plus que la région, c'est-à-dire tout de même un petit peu... Il est vrai que dans un environnement où les caractéristiques socioculturelles de la population sont déjà hors normes, la clientèle de Parly 2 accentue le trait. Le portrait robot de la famille cliente type

illustre ce propos : elle comprend trois personnes; les adultes ont 45 ans en moyenne, sont majoritairement mariés (67%), propriétaires de leur logement (64%) et disposent d'au moins deux voitures (59%) - ce qui est essentiel, compte tenu des voies d'accès au centre commercial (seuls 4% des

clients viennent en transports en commun).

Le chef de famille est majoritairement cadre ou profession libérale (56%). Seuls 9% d'entre eux sont employés et 3% ouvriers. Quant au conjoint, madame est à 31% cadre ou profession libérale, à 19% employée et à 29% sans profession. Ces caractéristiques socioprofessionnelles trouvent leur traduction en termes de rémunération puisque le revenu mensuel moyen d'une famille cliente de Parly 2 s'est élevé à 21 543 F en 1993, 45% d'entre eux disposent de

plus de 25 000 F mensuellement.

Mais si particularisme il y a, ce n'est pas seulement dans ces caractéristiques qu'il faut le rechercher, pas plus que dans le "petit côté versaillais" revendiqué par certains comme une prérogative de ce côté-ci de la région parisienne. Si la clientèle de Parly 2 se distingue, c'est dans son fort attachement à son centre commercial. Les valeurs affichées par la clientèle sont sans équivoque. Lorsqu'elle vient à Parly 2 c'est avant tout pour le choix et la qualité (39%), la proximi-

té (34%), l'ambiance et le caractère pratique (18%). Seuls 2% des clients déclarent venir à Parly 2 pour les prix qui y sont pratiqués. Car le plaisir de fréquenter un centre commercial convivial et d'un certain standing n'a pas de prix. Les clients se déclarent volontiers fiers de leur centre et lui témoignent une belle fidélité (plus de 30% y font leurs achats depuis sa création et 43% depuis plus de cinq ans). Attachement qui, pour une grande majorité, est exclusif : 57% ne fréquentent pas d'autre centre !

# PARLY 2 ANIMATION



## TENNIS

*C'est devenu une habitude pour les Parlysiens de consacrer le deuxième week-end du mois de juin au tennis.*

Une fois de plus, le tournoi "surprise" a été un grand succès. Après des sets très disputés, les vainqueurs purent enfin se voir justement récompensés.

Vainqueurs double mixte : Alexandra SABATHE  
Gérard LEGENDRE  
Vainqueurs double messieurs : Philippe DIVANNI  
Bertrand GABEL

J.P. BARRERE, Président de l'Association pour l'Animation de Parly 2, a remis les récompenses aux participants.

Un cocktail a clos cette journée consacrée à la petite balle jaune.

Merci aux participants et aux commerçants du Centre Commercial de Parly 2 qui nous ont permis de récompenser les vainqueurs.

Sonia STEIB

## THEATRE

*"CHAT EN POCHE" au T.N.F.*

Prenez de bons acteurs, dont quelques semi-professionnels, des décors magnifiques et un texte hilarant, agissez en tous sens et laissez agir la magie de Feydeau : voilà une bonne recette pour faire rire les spectateurs et les détendre. C'est le but que la Compagnie LA MIMESIS de l'Association pour l'Animation de Parly 2 s'est proposé. Elle a pleinement réussi, lors des deux représentations données au Théâtre du Chesnay les 28 et 29 mai 1994.

Sur ce succès LA MIMESIS rejouera cette pièce le 25 novembre à l'Espace Culturel de St Nom la Bretèche. Nicole de JERFANION



## CLUB ARS

A la rentrée, le CLUB ARS reprend toutes ses activités habituelles : Bridge - Bibliothèque - Théâtre à Paris - Cours de danse - Musique - Français - Anglais - Dessin - Artisanat - Etc.

Du nouveau aussi si la demande en permet la mise en place : Cours de culture corporelle "spécial dos" Stages courts des "techniques et l'art" (12 heures en 3 semaines).

Thèmes proposés : Initiation au dessin - Peinture à l'huile - Croquis - Perspectives - Portrait.

☎ 39 54 43 47

Lundi au vendredi : 10 h à 12 h & 14 h à 18 h

Mercredi : 10 h à 20 h (sans interruption)

## PERMANENCES DU CONSEIL SYNDICAL PRINCIPAL

Mardi : 10 h à 17 h 30

Jeudi : 10 h à 17 h 30

Samedi : 10 h à 12 h

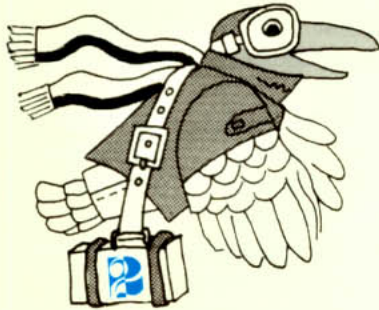
☎ 39 55 31 11 - Fax : 39 55 04 44

## "D'UN SQUARE A L'AUTRE"

Résidence RIVOLI

Le Samedi 18 juin, sous un soleil radieux et dans une ambiance toute aussi chaleureuse, les résidents de Rivoli se sont retrouvés sous leur chapiteau pour y boire ensemble la Sangria de l'amitié.

# PARLY EVASION



"Vous le savez bien, je reviens du Spitzberg et, si près du Pôle Nord ce n'est pas la place pour un Toucan, j'ai bien failli me geler les plumes !

Ce n'est heureusement pas le cas de mes compagnons de croisière qui contemplaient sous le soleil de Minuit les Glaciers du Golfe de la Madeleine plongeant dans la mer bleue, avant de venir entourer le Costa Allegra sous leur nouveau nom d'Icebergs.

Quelle ambiance sur ce bateau somptueux...

J'admirais les buffets gourmands... je dansais jusqu'à ?... je perdais des plumes aux jeux de hasard...

Aux escales j'ai rencontré des frères à "plumes" inconnus, dans le merveilleux cadre de la nature Norvégienne...

Je vais maintenant pouvoir vous emmener sous mes cieux des tropiques... tant mieux pour mes plumes !"

Votre Toucan



## PROGRAMME 1995

En dehors de cette croisière les destinations 1995 vous seront annoncées courant décembre et présentées par les agences organisatrices elles mêmes vers le 25 janvier 1995.

En avant première, voici les quelques idées retenues du dernier sondage :

- Mars : - Soirée Cotton-Club en bateau sur la seine
- Mai : - Excursion de la Journée en Ile de France
- Juin : - Balade Irlandaise
- Octobre : - Grand voyage annuel, La Californie
- Et peut-être : - L'ancienne Russie, de Moscou à St Petersburg sur le bateau Moscova.

Claude YOLLANT

## CAP SUR LES CARAIBES

Samedi 1 au samedi 8 avril 1995

En croisière vers l'été perpétuel, à bord du Costa Allegra (le paquebot du Spitzberg) :

Pointe à Pitre - La Barbade - Antigua - Tortola  
(Iles Vierges) - Serena (St Dominique)  
St Martin - Fort de France.

Prix par personne au départ de Paris :  
10 000 Frs environ

(Par avion - Pension complète à bord - Assistance habituelle)

Les personnes intéressées sont très cordialement invitées à se faire connaître dès maintenant, par téléphone ou par courrier à l'adresse ci-dessous, pour recevoir le programme détaillé et les nombreuses excursions envisagées.

**URGENT**

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 15 DÉCEMBRE 1994**

Pour de plus amples informations : Parly Evasion Local Postal 376 - 78158 LE CHESNAY

Bureau de l'Association : Centre Commercial - Face Porte Notre Dame

Téléphone : 39 55 83 71 - Permanence : tous les vendredis - 10 h 30 à 13 h

### La Lettre de Parly 2

Ont participé à la réalisation de ce numéro :

Directeur de la publication : J.P. Barrère

Président du Conseil Principal : M. Pradaud

Vice Président du Conseil Principal chargé de l'information et de la communication : J.F. Peumery

J. Grangerot, N. de Jerfanion, J.M. Menu, G. Mercier, C. Pitrou, S. Steib, J. Violla, C. Yollant, G. You.

Photos : Christian Daumerie, J.F. Peumery

Création, maquette, réalisation : GLOBAL GRAPH : 60 12 60 95

Mise sous pli :

ARTS et BOIS : 39 54 70 77

Bulletin d'information de l'Association pour l'Animation de Parly 2  
Local postal 376 - 78158 LE CHESNAY  
CEDEX